

Synthèse de la criminalité en 2013

Depuis 2009, la statistique de la criminalité est marquée par le passage à la Statistique policière de la criminalité (SPC) fédérale. La comparaison systématique avec les statistiques de la criminalité des années précédentes n'est possible que depuis cette date.

Infractions totales :

On dénombre 100'309 infractions au droit fédéral durant l'année 2013 (100'417 infractions 2012), soit une très légère diminution; dont 78'537 pour le Code pénal soit une diminution de 6% (83'380 en 2012); 15'789 pour la Loi sur les stupéfiants soit une augmentation de 21% (13'083 en 2012) et 5'853 pour la Loi sur les étrangers soit une augmentation de 49% (3'940 en 2012).

Pour les infractions au CP qui représentent le 78,3% des infractions totales, les infractions contre le patrimoine représentent le 72,9% avec 57'274 infr. (61'422 infr. en 2012, soit -7%), celles contre la liberté 17,5% avec 13'739 infr. (14'637 infr. en 2012, soit -6%), celles contre la vie et l'intégrité corporelle 3,9% avec 3'054 infr. (3'204 infr. en 2012, soit -5%), celles contre l'intégrité sexuelle 1,0% avec 752 infr. (612 infr. en 2012, soit +23%) et celles contre l'autorité publique 0,5% avec 357 infr. (180 infr. en 2012, soit +98%).

Infractions selon la répartition géographique :

Le nombre d'infractions au CP pour 1'000 habitants dans le canton de Vaud est de 106,9‰ (114,9 en 2012, soit -6%) en moyenne cantonale considérant que la population de référence est de 734'356 habitants (725'944 en 2012). Le district de Lausanne est le plus touché avec un taux de 186,4‰ (197,4 en 2012, soit -5%), suivi par la Riviera-Pays-d'Enhaut 107,1‰ (114,8 en 2012, soit -6%) puis l'Ouest lausannois 103,6‰ (110,4 en 2012, soit +5%) et, en fin de classement nous trouvons le Gros-de-Vaud avec 45,6‰ (54 en 2012 soit -14%).

En ce qui concerne les communes, nous avons Lausanne avec 208,9 infr./1'000 habitants (217,7 en 2012, soit -3%), Vevey avec 170‰ (172,2 en 2012), puis Payerne avec 156,9‰ (129,8 en 2012, soit +23%). L'augmentation la plus significative s'est faite à Sainte-Croix avec +32% (53,9‰ en 2013 contre 41,4 en 2012). C'est à Blonay que la plus nette diminution est enregistrée avec -31% (52,6‰ en 2013 contre 74 en 2012). Au niveau de la Confédération, ce taux est de 71,5‰ (78,9 en 2012).

Infractions violentes :

Par infraction violente, on entend toutes les infractions comprenant l'exercice ou la menace d'une violence contre une personne. Les violences graves exercées ont augmenté de 30 % et représentent 120 infractions, soit 2,1% sur l'ensemble des violences (1,5% en 2012 avec 92 infr.), les violences exercées d'intensité moyenne représentent 72,7% de la totalité 3'793 infr. avec 4'005 infr. (4'005 infr en 2012, soit -5%) et les menaces de violence d'intensité moyenne 32,1% avec 1'849 infr. (1'841 infr. en 2012).

Le taux total d'élucidation des infractions de violences est de 76,3% (73,1% en 2012). Sur le total des infractions de violence, on peut relever que les mineurs représentent 11% des auteurs (375 individus sur 3'407), les individus de sexe masculin 82% (2'794 individus), les étrangers 59,7% (2'037 individus).

Violences domestiques :

Par violences domestiques, on entend l'exercice ou la menace d'une violence dans un couple ayant une relation actuelle ou passée qu'ils soient mariés ou non, entre parent et enfant ou entre personnes ayant d'autres liens de parenté. Les infractions liées à la violence domestique sont au nombre de 2'624, soit +1% (2'589 en 2012) et se répartissent de la manière suivante : 3 homicides (4 en 2012) et 10 tentatives d'homicides (5 en 2012, soit +100%), 5 cas de lésions corporelles graves (4 en 2012, soit +25%), 168 lésions corporelles simples (186 en 2012, soit -10%), 850 voies de fait (796 en 2012, soit +7%), 657 injures (671 en 2012, soit -2%) et 696 menaces (692 en 2012, soit +1%).

Infractions contre le patrimoine :

Dans le domaine des infractions contre le patrimoine, on trouve principalement des vols, 32'254 infractions, soit 56,3 % (55,8% avec 34'391 infr. en 2012), puis des dommages à la propriété lors de vols 14'014 infr., soit 24,5% (24, % avec 15'124 infr. en 2012), des dommages à la propriété 5'391 infr., soit 9,4 % (9,7 % 5'935 infr. en 2012), des vols de véhicules 2'660 infr., soit 4,6% (4,9% avec 3'013 infr. en 2012) et des brigandages 597 infr., soit 1% (1,2% avec 731 infr. en 2012).

Les brigandages :

Les brigandages (597 en 2013 et 731 en 2012, soit -18%) sont principalement commis en faisant usage de la violence physique dans 75% des cas (448), avec une arme coupante ou tranchante dans 9,4% des cas (56) et 4,5% (27 cas) avec une arme à feu.

Vol :

Parmi l'ensemble des vols, sans les vols de véhicules, soit 32'254 infr. (34'391 infr. en 2012, soit -6%), les vols par effraction et par introduction clandestine représentent 35,7% avec 11'510 infr. (6.3% avec 12'500 infr. en 2012), les vols par effraction dans les véhicules 17,7% avec 5'720 infr. (18,2% avec 6'251 infr. en 2012), les vols à l'étalage 5,6% avec 1'818 infr. (5,9% avec 2'037 infr. en 2012), les vols à la tire 12,1% avec 3'909 infr. (11.2% avec 3'843 infr. en 2012) et les vols à l'astuce 2,9% avec 927 infr. (2,3% avec 802 infr. en 2012).

Les vols par effraction sont principalement commis dans les immeubles locatifs (appartements et caves) avec 4'218 infr. soit 43,2% (34,5% avec 4'312 infr. en 2012). Ceux dans les villas représentent le 20,9% avec 2'040 infr. (19,2% avec 2'453 en 2012).

Vols de véhicules :

Le nombre total de vols de véhicules s'élève à 2'660 (3'013 en 2012) dont 360 motos, 232 automobiles, 101 mobylettes et 1'873 bicyclettes.

Loi sur les stupéfiants :

Les infractions à la Loi sur les stupéfiants se montent à 15'789 (13'083 en 2012) dont 6'734 pour consommation (42.6%), 8'194 pour possession ou saisie (51.8%) et 776 pour trafic (4,9%). Le canton de Vaud totalise sept décès dus à la drogue, soit six hommes et une femme.

Les saisies de produits stupéfiants se répartissent de la manière suivante : 69,9 kg de cannabis/marijuana, 3,6 kg de chanvre, 20 kg de haschisch, 18,2 kg de cocaïne, 6,7 kg d'héroïne et 4,7 kg de champignons hallucinogènes.

Loi sur les étrangers :

Les 5'853 infractions à la Loi sur les étrangers (3'940 en 2012) se répartissent entre les entrées, séjours, sorties illégaux pour 66,8% (3'909 infr.), activité lucrative ou occupation illégales 16,2% (947 infr.) et facilitation dans le cas d'entrée/séjour/sortie illégale pour 2.1% (124 infr.).

Auteurs d'infractions :

En 2013, la police a dénoncé 8'715 personnes pour infractions au CP (8'419 en 2012), dont 1'164 mineurs soit 13,3% (1'208 en 2012). Les ressortissants suisses représentent le 37%, les étrangers résidant 26 %, les requérants d'asile 5% et les autres étrangers 31%.

En ce qui concerne la LStup, 5'292 personnes ont été dénoncées (4'451 en 2012), dont 656 mineurs (12,3%) (579 en 2012). Les ressortissants suisses représentent le 46%, les étrangers résidants 18%, les requérants d'asile 8% et les autres étrangers 26%.

Pour les infractions à la Loi sur les étrangers, 2'802 personnes dénoncées (1'870 en 2012) dont 58 mineurs (2.0%). Les ressortissants suisses représentent le 3%, les étrangers résidants 8%, les requérants d'asile 7% et les autres étrangers 80%.

En moyenne, il y a eu :

Un homicide meurtre, assassinat tous les 3 mois (sans les tentatives)

Une lésion corporelle grave tous les 16 jours*

Une lésion corporelle simple toutes les 9,6 heures*

Une voie de fait toutes les 4,6 heures*

Un brigandage toutes les 14,7 heures*

Un cambriolage** toutes les 46 minutes*

Une infraction toutes les 5 minutes*

* y compris les tentatives

** vol par effraction ou vol par introduction clandestine

Police cantonale vaudoise, le 24 mars 2014